



Réunion plénière de CDA du 26 mars 2026

PROCÈS-VERBAL : RÉUNION PLENIERE DE CDA

Séance du 26 mars 2026

Présents : MM. AZOUAGH Najib, BERTHONNEAU Steevens, BOURGEOIS Serge, COPERTINO Nicolas, CREMADES Éric, DESCHAUX Jean-François, DROINEAU Julien, FONTENIL Benoît, GARDERES Henri, JAUNEAU Bastien, MASSONNEAU Philippe, MILLET Nicolas, MOREAU Patrick, PALMIER Sébastien, SONALLY Claude.

Invitées : Mme BARROT Pierrette.

Excusés : MM. ELVIRA RUIZ Miguel, BERNARD Steven, EL AYSSATI Jamaldin, FOURNEAU Thierry, KOUROGHLI Jamel, LEONARD Guillaume, RIVASSEAU Quentin, SORIGNET Jean-Pierre, VALDEC Christian.

Ordre du jour

- Approbation du dernier Pv
- Invitation M. BERNARD Steven
- Informations du président
- Point sur les effectifs
- Préparation événements de fin de saison
- Courrier
- Tour de table

En raison de l'absence excusée de M. FOURNEAU Thierry, un secrétaire de séance est nommé en la personne de M. BOURGEOIS Serge.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal n°4 de la réunion plénière du **10 février 2026** est approuvé à l'unanimité sans aucune observation.

2. INVITATION M. BERNARD STEVEN

Nous avons reçu un mail de l'intéressé précisant qu'il n'était pas disponible, et sera absent de cette invitation à ladite réunion. Nous notons également son indisponibilité jusqu'à la fin de saison 2025/2026. Son mail du 16 mars 2026 a été lu aux membres de la commission présents.



3. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

M. MILLET Nicolas informe avoir participé accompagné du responsable de formation, M. MOREAU Patrick, à une réunion avec la CRA le samedi 28 février à Puymoyen, au programme, un bilan sur la saison écoulée et les perspectives pour la saison prochaine. D'autres réunions de ce type sont prévues.

Lors de cette réunion, il a été décidé que la date limite pour le renvoi des dossiers DMA est fixée au 15 juin afin que le médecin ait le temps nécessaire pour traiter l'ensemble des dossiers.

Une autre session d'examen pour les JA et les féminines est prévue en cette fin de saison. Chaque CDA doit fournir le nom des candidats/candidates le 30 avril au plus tard.

La CRA organise également un stage promotionnel FFF où deux arbitres de la Charente-Maritime y participe, à savoir : Mme RABEAU-BONOMME Maureen et DEMENÉ Anaïs.

Concernant le festival U13 Pitch à Oléron, il est demandé à l'encadrement de prendre en photo nos jeunes arbitres afin que les arbitres sélectionnés pour la finale régionale à Mérignac (week-end du 25 et 26 avril) soit dans l'album Panini.

4. POINT SUR LES EFFECTIFS

État des effectifs au 26 mars 2026

Le district compte **207 arbitres désignables**, répartis comme suit :

- **Fédéraux** : 5
- **Régionaux** : 27
- **Départementaux** : 175
- Note : 4 dossiers de la dernière FIA sont actuellement incomplet

5. PREPARATION ÉVÉNEMENTS DE FIN DE SAISON

Calendrier des épreuves

- **28 mars (09h00)** : Finale départementale Pitch U13 à Oléron (Encadrement : MM. FONTENIL Benoît, COPERTINO Nicolas, GARDERES Henri). *Photo en tenue noire obligatoire.*
- **29 mars (09h00)** : Préparation EVALBOX au District.
- **12 avril (09h00)** : Examen théorique des arbitres.
- **25 avril (09h00)** : Séance de rattrapage.

6. DISCIPLINE ET DÉCONVOICATIONS

Il est à signaler **6 déconvocations tardives** depuis le bureau de CDA du 19 mars. Conformément à l'Article 12 du Règlement Intérieur, une amende de **20 €** est appliquée aux arbitres concernés (voir liste détaillée au secrétariat). Ces désistements nuisent gravement à l'organisation des compétitions et génèrent une surcharge de travail conséquente pour la salariée administrative en charge des désignations.



- **Application du Règlement :**

Arbitre n° 1042117496 => 22/03/2026 => 20 €
Arbitre n° 1122472752 => 22/03/2026 => 20 €
Arbitre n° 1132419372 => 28/03/2026 => 20 €.
Arbitre n° 1199242879 => 22/03/2026 => 20 €.
Arbitre n° 2548248732 => 22/03/2026 => 20 €.
Arbitre n° 9603289708 => 22/03/2026 => 20 €

- **Arbitres Stagiaires :** Par mesure d'accompagnement, il a été convenu de procéder à un simple **rappel à l'ordre** concernant l'obligation de saisir leurs indisponibilités sur leur portail. Toutefois, cette indulgence ne s'appliquera pas en cas de récidive.

7. COURRIER

Pas de courrier à traiter entre le bureau et la plénière de CDA.

8. TOUR DE TABLE

- **M. COPERTINO Nicolas :** Rappel sur le port du brassard des officiels sur le banc de touche.
- **M. DROINEAU Julien :** Indique être appelé par des clubs pour signifier l'arrivée au stade en retard de certains arbitres.
La CDA rappelle que l'arrivée au stade doit se faire à minima 1h avant le coup d'envoi.
- **M. JAUNEAU Bastien :** Retour sur les dernières formations FIA. Les jeunes stagiaires doivent vite assimiler, enregistrer, et interpréter beaucoup d'informations en peu de temps. Il faut donc poursuivre, à les accompagner du mieux possible, sur le terrain, afin qu'ils puissent se former à cette nouvelle mission. En ce qui concerne l'utilisation de la tablette, la formation a été faite avec l'ancienne version 3.9 différente de la nouvelle version 5.0. Cette problématique a été remontée aux instances compétentes. De la patience et de la tolérance est demandée pour ces nouveaux arbitres.
- **M. BERTHONNEAU Steven :** Souhaite revoir la partie test physique pour le règlement intérieur de la saison 2026-2027.
- **M. CREMADES Eric :** Se dit étonné voir surpris que lors des débriefings d'observations d'arbitres centraux, les AA ne se sentent pas concernés. Arrivés ensemble et partir ensemble, l'image envoyée est meilleure.
- **M. GARDERES Henri :** Compte-rendu à la CDA de la réunion CDPA au Haillan du 21 mars en présentant les points positifs, négatifs, axes d'améliorations de la nouvelle FIA 2.0.
- **M. BOURGEOIS Serge :** représentant la CDA à la commission de Discipline, qui évoque l'absence trop souvent de rapport ou d'autres jugés peu explicites, ce qui empêche la CDD de prendre les décisions adéquates, et de solliciter un rapport complémentaire auprès des arbitres concernés.
La CDA rappelle aux arbitres qu'ils doivent être très précis dans la rédaction de leurs rapports : via le portail des officiels et que le motif soit identique à la FMI.



- **M. DESCHAUX Jean-François** : Présentation du PV de la dernière réunion de la commission du statut de l'arbitrage avec 5 clubs en infraction.

La CDA souhaite un prompt rétablissement au jeune arbitre Théotime MADEUX blessé sérieusement le 15 mars dernier.

La séance est levée à 21h20.

Prochain bureau de CDA : Jeudi 28 mai 2026 à 19h00.

Prochaine Réunion Plénière : Jeudi 4 juin 2026 à 19h00.

Le président de la CDA

Nicolas MILLET

Le secrétaire de séance

Serge BOURGEOIS